

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 24 septembre 2026

Nombre de conseillers en exercice : 19
Présents à la séance : 16
Nombre de procurations : 03
Nombre de votants : 19

Date de convocation : 18 septembre 2026
Date d'affichage : 18 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le jeudi vingt-quatre septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil, sous la présidence de Mme Nadine SALLOU-LE GUEN, Maire.

Présents : MM SALLOU-LE GUEN Nadine, LE GUEUZIEC Jean-Yves, PERRON Sandra, BLANZIN Jérémy, LE CORRE Nathalie, GUEGAN Stéphane, KERVARREC Isabelle, LE GUERN Frédéric, LELIEU Florence, LELONG Benjamin, LOUTRAGE Audrey, PRIGENT Sylvain, CHENAIS Titouan, PRIGENT Philippe, PRAT Jean-Yvon, LE BRAS JACOB Laëtitia

Absents : CADIOU Gaby, LE GALLOU Gwenola, PASQUIOU Mélanie

Procurations : CADIOU Gaby à LE CORRE Nathalie, LE GALLOU Gwenola à SALLOU-LE GUEN Nadine, PASQUIOU Mélanie à LE BRAS JACOB Laëtitia

Secrétaire de séance : CHENAIS Titouan

N° 2026-75

Lotissement Madeleine Marzin – Approbation du compte-rendu annuel n° 2

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération du 22 mai 2024, le conseil municipal a approuvé l'opération d'aménagement du lotissement « Résidence Madeleine Marzin », dont la réalisation a été confiée à la SPLA Lannion-Trégor Aménagement. La convention de concession inclut que la SPLA Lannion-Trégor fournisse un compte-rendu annuel à la collectivité (CRAC) relatif à l'opération, qui doit être présenté en conseil municipal. Le compte-rendu annuel est transmis en annexe du présent document préparatoire.

Entendu cet exposé, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la présentation du compte-rendu annuel à la collectivité relatif à l'opération d'aménagement « Résidence Madeleine Marzin », pour l'exercice allant du 06/06/2025 au 06/06/2026.

Le Maire,
Nadine SALLOU-LE GUEN

Le Secrétaire de séance,
Titouan CHENAIS



A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'chenaïs', written over a horizontal line.